

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1908)
Heft: 107

Artikel: Les fantaisies d'Edison
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quelles ils sont spécialement destinés, tandis que le fumier végétal-animal fait sentir ses effets, si variés pendant cinq ou six années sur les cultures, de la rotation, quelles qu'elles soient.

Un point qui doit préoccuper le laboureur, c'est que, dans les champs, la fumure doit être égale partout et qu'il faut y veiller dès l'opération du chargement du fumier à la ferme. Trop souvent, on transporte séparément la partie supérieure du tas qui est pailleuse, la partie moyenne composée du fumier décomposé et enfin la base du tas, vulgairement appelée « beurre noir ». Il faut attaquer le tas par tranches verticales et non par tranches horizontales; de cette façon, les différentes parties du champ seront uniformément traitées et recevront la même fumure.

Lorsque le charretier arrive sur le champ, il sait si celui-ci doit recevoir une fumure faible soit 20,000 kilos à l'hectare, une fumure moyenne 30,000 kilos ou une fumure forte, 40 à 50,000 kilos et former en conséquence de sept mètres en sept mètres des tas appelés « fumurons ».

Il est indispensable de pratiquer l'épandage aussitôt que le temps le permet. Combien de fois cependant ne voit-on pas les fumurons séjourner sur un champ depuis janvier jusqu'en avril, lavés par les pluies et le dégel, ayant perdu une grande partie de leur azote, qui s'infiltre dans le sol et le fume trop fortement à l'endroit du tas au détriment des surfaces voisines, qui ne recevront alors qu'un fumier pailleux, dépourvu de ses principaux éléments fertilisants.

L'épandage du fumier se fait à la fourche le plus uniformément possible.

Les terres sabonneuses et calcaires sont celles qui absorbent le plus de fumier; cela tient à ce que leurs propriétés absorbantes sont faibles, à ce que l'azote s'y nitrifie facilement, et que par suite les eaux pluviales l'entraînent. Le mieux est de recourir à des fumures faibles, mais fréquemment répétées.

Même observation pour les terres calcaires proprement dites.

Dans les terres de défrichement, terres de landes, de bruyères, de tourbe généralement désignées sous le nom de « terres acides » la décomposition de la matière organique est extrêmement lente par suite de manque de calcaire; aussi, le fumier ne produira bien et rapidement son effet actif que par un apport de chaux qui activera la décomposition chimique et la nitrification.

Dans la terre argileuse le fumier ne se décompose aussi lentement et ne produit son effet si la terre est très compacte, au bout d'un an, mais elle est alors énergique et la compacité est amenée aussi parfaitement que possible. A cause de ce délai dans l'action, le cultivateur prendra en conséquence ses dispositions pour la préparation de son sol. En ce cas, il faut préférer les fumiers frais et longs, qui, à cause de leur texture fibreuse, conviennent mieux que les fumiers courts et déjà fermentés.

Jean D'ARAULES,
Professeur d'Agriculture.

Les Fantaisies d'Edison

Dans un livre récemment paru, « Soixante ans de la vie d'un inventeur », M. F. A. Jones, raconte les découvertes et les

gaîtés de M. Edison. Car Edison est un homme gai :

Quant il eut découvert le phonographe, il tint d'abord ce prodige secret (que n'a-t-il continué !) et avant de le livrer au public s'en servit pour faire des farces à ses amis. L'une des meilleures est celle-ci : Un soir qu'il avait quelques hôtes, l'un d'eux se retire dans sa chambre et, au moment de se mettre au lit, entend ces mots, dits d'une voix sépulchrale : « Onze heures, encore une heure !... » L'homme justement inquiet passe en revue toute la chambre, regarde sous les meubles, interroge les armoires, puis, ne trouvant rien, finit par se coucher.

Mais le sommeil fuit sa paupière; le temps passe, douze coups tintent à l'horloge de bronze et la voix d'ombre retentit de nouveau : « Minuit ! dit elle, prépare-toi à la mort. » ! Cette fois, l'hôte épouvanté saute à bas de son lit et se réfugie dans le corridor où l'illustre inventeur, qui le guettait lui explique en riant que c'est une plaisanterie et qu'il ne faut pas se frapper. M. Edison a le sourire.

Il n'est cependant pas l'auteur de toutes les facéties ni de toutes les inventions qu'on se plaît à lui prêter. Un journal s'avisait une fois, d'attribuer au sorcier Mongo Park, une découverte qui, disait-il, surpassait toutes les autres. Il s'agissait d'une chemise qui pouvait durer une année, étant composée de 365 pellicules qu'on effeuillait chaque matin. On sait qu'en Amérique la lingerie et le blanchissage sont deux choses hors de prix.

Reproduite par 500 journaux, acceptée de confiance par 500.000 lecteurs, la nouvelle fit pleuvoir chez Edison un déluge de questions et de commandes. Beaucoup de correspondants avaient chargé leurs lettres afin d'être plus tôt et plus sûrement servis. La presse du monde entier, copiant celle d'Amérique, il vint de tous pays des propositions de courtiers, déposants, agents représentants, industriels et commis voyageurs. Il y eut jusqu'à des Chinois, pour réclamer la précieuse chemise.

Et ce fut une déception mondiale quand on sut qu'elle n'existait point. M. Edison n'a pas encore trouvé la chemise inamovible. Le phonographe demeure son plus beau titre de gloire. « C'est beaucoup » dit Candide — « Beaucoup trop », dit Martin.

Etat civil

DE
PORRENTUAY
Mois de décembre 1907

Naissances.

Du 3. Monnin, fils mort-né de Jean Baptiste, industriel, de Bassecourt, et de Maria née Fattet. — Du 4. Cuenat Marguerite-Hermance-Mathilde, fille de Henri, fondé de pouvoir à la Banque populaire, de Cœuve, et de Cécile née Vallet. — Du 4. Favrot Ernest-Paul-Alexandre, fils de Alexandre, professeur, de Porrentruy, et de Camille née Favrot. — Du 4. Hartmann Emile-Joseph, fils de Léon, manoeuvre aux C. F. F., de Epiquez, et de Caroline née Desbœufs. — Du 7. Rau Marcelle, fille de Charles, mécanicien, de Zurich, et de Joséphine-Thérèse née Bohrer. — Du 9. Walzer Juliette, fille de Clément, fabricant de cadrans, de Fontenais, et de Alvin-Berthe née Choulat. — Du 10. Tissot Hermine-Marie-Louise, fille de Ulysse, horloger, de la Ferrière, et de Cécile-Marie née Taillard. — Du 10. Adam Abel-Albert, fils de Abel, employé

aux C. F. F., de Cornol, et de Marie-Joséphine née Minder. — Du 13. Chapuis Marie-Joséphine-Laure, fille de Paul, notaire, de Porrentruy, et de Thérèse née Widolf. — Du 22. Arnaboldi Jules-Samuel, fils de Joseph-Edouard, domestique, de Albate, Côme (Italie), et de Marie-Amélie-Fanny née Ouevray. — Du 25. Crelier Juliette-Adrienne-Berthe, fille de Léon, employé aux C. F. F., de Bure, et de Marthe née Juillerat. — Du 25. Meier Charles, fils de Rodolphe, employé aux C. F. F., de Mattstetten, et de Elisa née Revelly. — Du 26. Mouche Léon, fils de Joseph, notaire, de Miécourt, et de Marie-Salomon née Vallat. — Du 28. Corbat Marcel-Emile-Fernand, fils de Fernand, horloger, de Bonfol, et de Marie née Hinderholtz. — Du 30. Vallat Emma-Louise, fille de Emile, employé de commerce, de Bure, et de Marie née Rottet.

Mariages.

Du 7. Clerc Joseph, vacher, de Ottendorf, et Theurillat Léa, servante, de Bourgnon. — Du 16. Georgy Adolphe, manoeuvre, de Epiquez et Louvet Marie née Marti, horlogère, de Cernay, Doubs, France. — Du 30. Bouele Adrien, mécanicien, de Courgenay, et Saner Adèle, horlogère polisseuse, de Alle.

Décès.

Du 10. Hager François, serrurier, de Porrentruy, né en 1840. — Du 15. Galli Anna née Chilotti, ménagère, de Solarolo-Rainerio, province de Crémone, Italie, née en 1845. — Du 16. Girardat Joseph, brasseur, de Boncourt, né en 1865. — Du 18. Babey Clarisse née Saquard, de Grandfontaine, née en 1843. — Du 20. Fady Octavie née Vurpillat, aubergiste, de Besançon, née en 1835. — Du 27. Frossard Constant, remonteur, de Montvoie, commune d'Ocourt, né en 1868. — Du 28. Bouellat François, ancien fabricant d'horlogerie, de Courtelevant, né en 1841. — Du 29. Barré Georges, horloger, de Faverois, né en 1863.



LETTRE PATOISE

Les doues monnières

L'atre djoé dou tschairlons étin en train de déchandre des saïs de fairenne de Laufon de dechu lai voiture pou les poetschai en lai belandchrie de not véjin. Ai l'ai vîn quasi fini, ai n'y reschtai pu qu'in sai. Pres-sie d'allai boire in tschâvé, su qu'était chu lai voiture prend le sai poi le foud ai peu le léche tschoire to d'in co chu l'épale de son camarade. Stu ci crai en saisi l'ouvrage, mais elle se détaiche en lançant lai fairenne chu doues belles daines que persint droit din ci moment li en reveniaint da enne masse de deu, véti dain des belles robes en soue noire. Ai reciennt c't'avalanche de fairenne chu le nai, dain le co ai pe jusque dain vos poches.

Stu qu'était lai câse de sta piedje de fairenne ne poyaie se teni de rire. Stu qu'avai le sai chu le dos ne poyaie teni ci sai, de fouche qu'ai riâi. Ces daines se botenne âchi ai rire ai peu enne rotte de djens qu'airivenne pai li, dain in vire tai main.

Que menque ces daines aivin achi de lai fairenne dain les euyes, ai faîi les remoinai a l'ôta. Stu que les remoinai fesai lai grimaice, mais elle n'était pe chi peute que c'té que fesenne les haunes de ces daines, tiain ai les voyenne dain in chi b's l'état.

Ci roye farçon.



Editeur-imprimeur, G. MORITZ, gérant.